



AUCAME
Caen Normandie

OBSERVATOIRE
MODES DE VIE
Février 2019



Portrait des habitants de Caen-Métropole

Analyse des évolutions
(1999-2014)

Février 2019

Sommaire

INTRODUCTION	3
1. UNE MÉTHODOLOGIE ORIGINALE : LA TYPOLOGIE	4
La typologie multi-dates, précisions méthodologiques	4
Précautions d'usage	4
2. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DES HABITANTS DE CAEN-MÉTROPOLE	8
Évolutions globales : vieillissement et diminution des familles	8
Le périurbain : homogénéité et vieillissement	11
Point méthodologique	11
Un centre-urbain faits de petits ménages	15
3. PORTRAIT SOCIOLOGIQUE DES HABITANTS DE CAEN-MÉTROPOLE	17
Évolutions globales : tertiarisation de l'économie et massification scolaire	17
Une division sociale ancienne et marquée entre le nord-ouest et le sud-est	19
Les indicateurs utilisés	19
Un centre-urbain où la division sociale tend à se renforcer	24
ANNEXES	26
CONCLUSION : COMPOSITIONS ET RECOMPOSITIONS À ENJEUX	31

Directeur de publication : Patrice DUNY

Réalisation : Aucame 2019

Contact : ludivine.collette@aucame.fr

Photographies : Aucame (sauf mention contraire)

Le territoire du SCoT Caen-Métropole connaît depuis vingt ans une croissance modérée, bien que relativement plus dynamique que dans le reste de la Normandie. Au-delà de cette augmentation, le profil des habitants du territoire a évolué. Des processus communs aux sociétés occidentales se sont déroulés localement, tel le vieillissement de la population ou l'élévation du niveau de diplôme. De même, la structure des ménages s'est modifiée, ces derniers étant plus nombreux mais plus petits.



Ces recompositions au sein de la société locale n'ont pas eu lieu de manière homogène sur le territoire. La dynamique de concentration toujours plus intense des emplois et des activités dans le centre urbain s'est poursuivie. Parallèlement, la périurbanisation a continué, impliquant une urbanisation de plus en plus lointaine et donc éloignée de l'agglomération caennaise. C'est d'ailleurs la croissance démographique de ces espaces qui porte le dynamisme global du territoire.

Cette publication, la première de l'observatoire « Populations et Modes de vies », a pour objectif de rendre compte de toutes ces évolutions. Ainsi, cette note d'observatoire cherche à brosser le portrait de la population du territoire du SCoT Caen-Métropole, à décrire les évolutions sociodémographiques et leurs répartitions géographiques.

Pour cela, l'Aucame a réalisé deux typologies, une portant sur les caractéristiques démographiques des ménages et une sur les attributs sociologiques de la population active. Ces deux portraits permettent d'apprécier la situation des communes et quartiers en 1999 et en 2014. Retracer les processus à l'œuvre ces quinze dernières années permet de mieux comprendre la situation actuelle. De plus, ces portraits permettent de positionner les différents territoires entre eux et donc de dessiner la géographie sociale de Caen-Métropole dans son ensemble.

Ces éléments d'analyse permettent de mieux appréhender les dynamiques de populations. Ils nourrissent les autres observatoires de l'Aucame et participent à l'observation de processus et enjeux complexes portant sur l'habitat, l'économie ou encore les mobilités.

NB : les analyses portent sur les évolutions entre 1999 et 2014.

1. Une méthodologie originale : la typologie

LA TYPOLOGIE MULTI-DATES, PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les deux typologies de cette publication ont été réalisées grâce à une méthode robuste d'analyse de données¹. A partir d'indicateurs démographiques et sociologiques, la typologie permet de regrouper des communes et quartiers en groupes homogènes. Autrement dit, les communes et quartiers qui appartiennent à un même groupe ont des compositions démographiques ou sociales proches.

Cette méthode présente l'intérêt de regrouper les communes selon un ensemble d'indicateurs et offre ainsi une vision synthétique. Elle permet de regrouper les communes et quartiers par classe selon un gradient d'homogénéité, c'est-à-dire que les groupes sont plus ou moins proches les uns des autres au regard des indicateurs statistiques. Certaines communes ont des profils « diamétralement opposés », tandis qu'il peut exister des similarités entre groupes de communes. La proximité dans la gamme de couleurs permet de repérer ce degré de similarité. Enfin, si l'analyse permet de caractériser d'une commune une année, elle permet surtout de comparer les communes entre-elles, de façon dynamique entre 1999 et 2014.

Les indicateurs utilisés dans les deux typologies proviennent tous des recensements de l'INSEE de 1999 et de 2014. Tous les indicateurs sont exprimés en part, soit de la population totale, pour la typologie démographique, soit de la population active totale, pour la typologie sociale. La classification produite est commune aux deux dates.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Les données

Les données du recensement produites par l'INSEE couvrent les populations résidant à l'année dans une commune. De fait, les personnes vivant de manière plus ou moins ponctuelle dans une résidence secondaire

¹ Par une CAH, classification ascendante hiérarchique.

ne sont pas incluses. Les effets de ces résidents sur les compositions sociodémographiques dans les communes littorales notamment ne peuvent donc pas être appréhendés. De plus, les populations recensées dans une commune ou un quartier en 1999 et en 2014 ne sont pas nécessairement les mêmes. En effet, chaque année, dans Caen-Métropole, 10 % de la population change de logement. Les évolutions et les permanences observées s'appliquent donc sur un périmètre fixe, ce qui n'est pas le cas des habitants.

Le périmètre

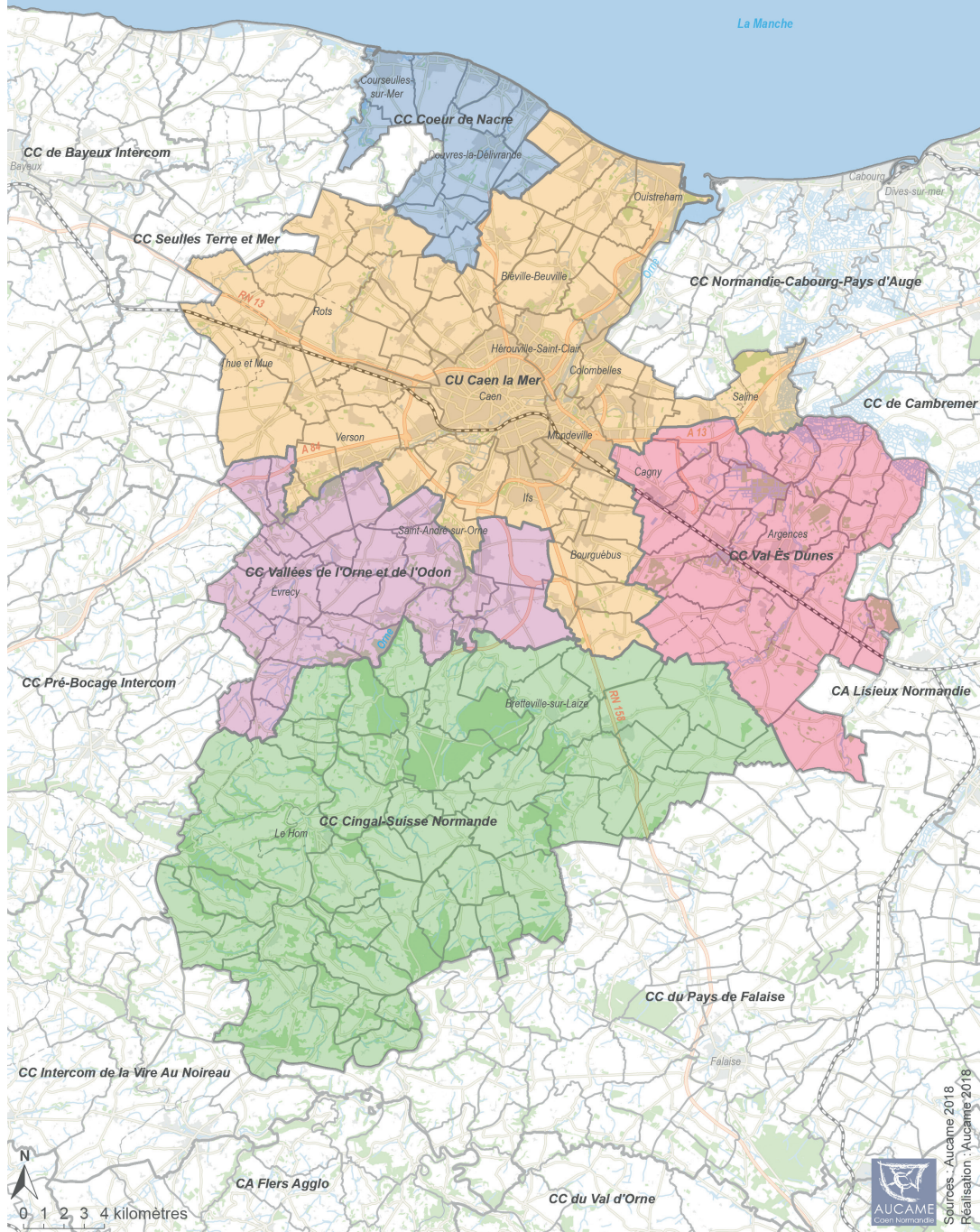
Le périmètre d'analyse est celui du SCoT Caen-Métropole au 1er janvier 2018 dont les contours sont indiqués par la carte qui suit. L'analyse porte donc sur les communes nouvelles et non les communes historiques. De plus, certaines communes présentaient une population totale ou une population active insuffisante pour garantir la fiabilité de l'analyse. Elles ont donc été exclues. Les IRIS ont été utilisés lorsque les données existaient en 1999 et en 2014 (ce qui limite le nombre d'indicateurs pouvant être mobilisés) et si le périmètre de l'IRIS n'a pas été modifié. Ces restrictions permettent néanmoins de cerner le profil sociodémographique des quartiers et communes de Caen-Métropole.

Les autres typologies de l'Aucame - SCoT et Observatoire des Solidarités Territoriales

L'Aucame a réalisé des typologies dans le cadre du diagnostic du SCoT de Caen-Métropole en cours de révision et pour l'Observatoire des Solidarités Territoriales². Si la méthode d'analyse est proche, elle n'est pas identique. Les indicateurs utilisés sont différents, ainsi que les périmètres (communes nouvelles, Caen la mer plutôt que Caen-Métropole). Les cartes et analyses conduisent à des conclusions convergentes, mais des différences peuvent apparaître du fait de la méthodologie retenue.

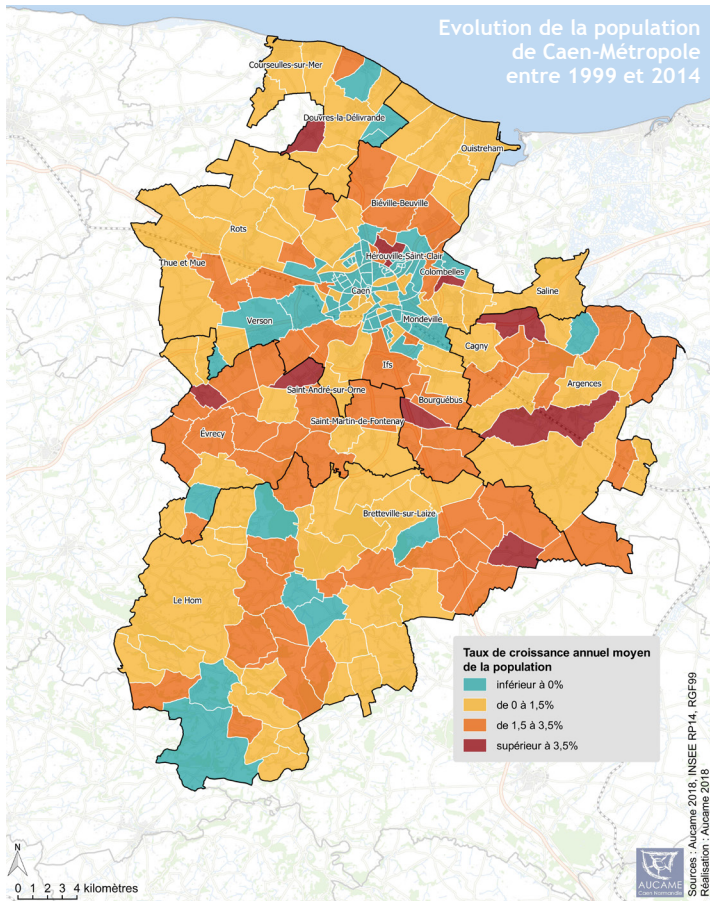
² « Les communes et quartiers de Caen la mer. De fortes disparités au sein de l'agglomération », 2015, Observatoire des Solidarités Territoriales, Aucame

Périmètre du SCoT Caen-Métropole



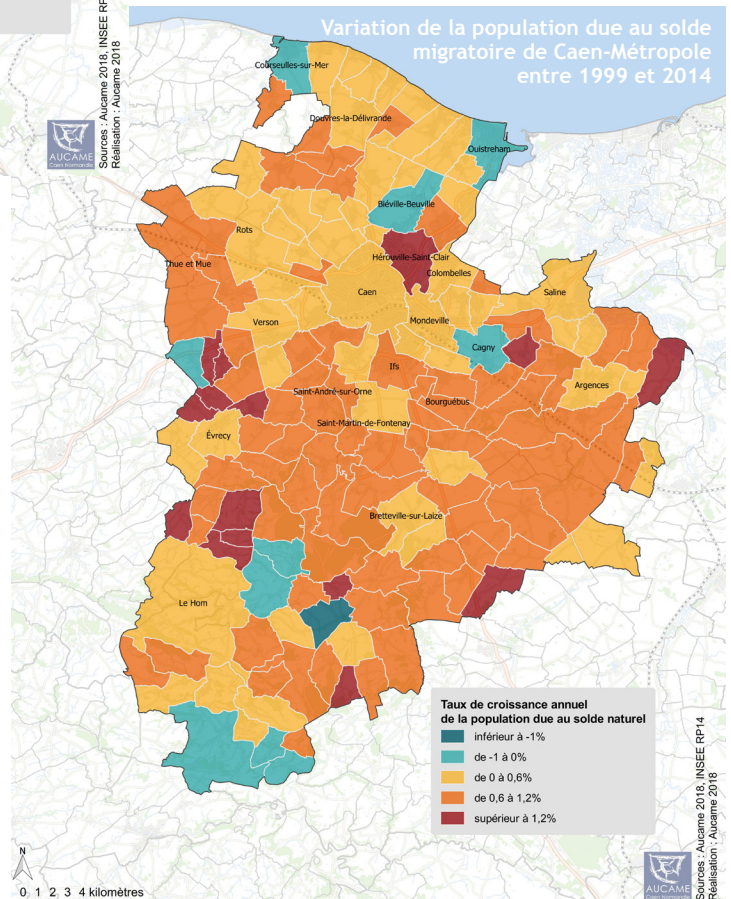
En bref...

Quelques chiffres de cadrage : une croissance modérée au profit des espaces périurbains

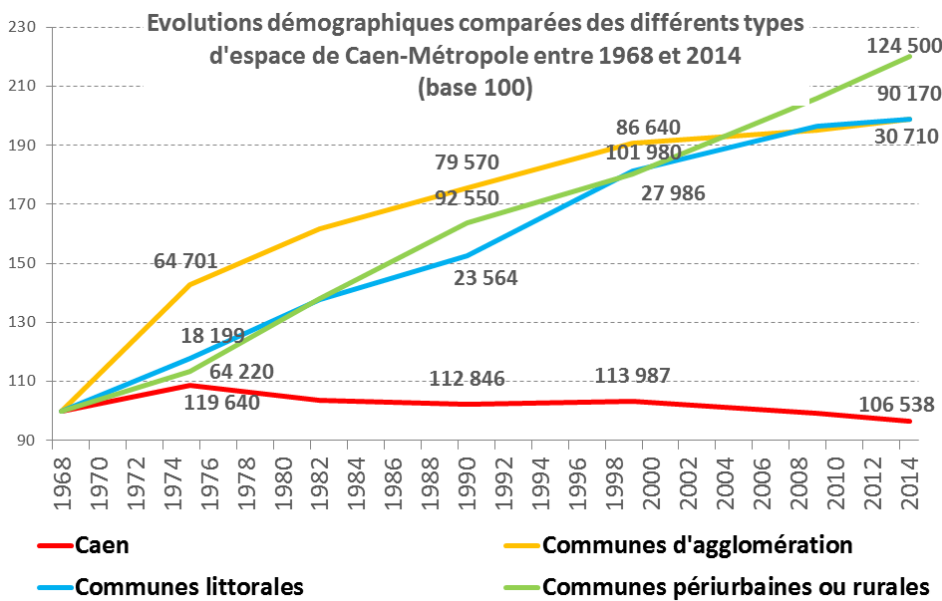
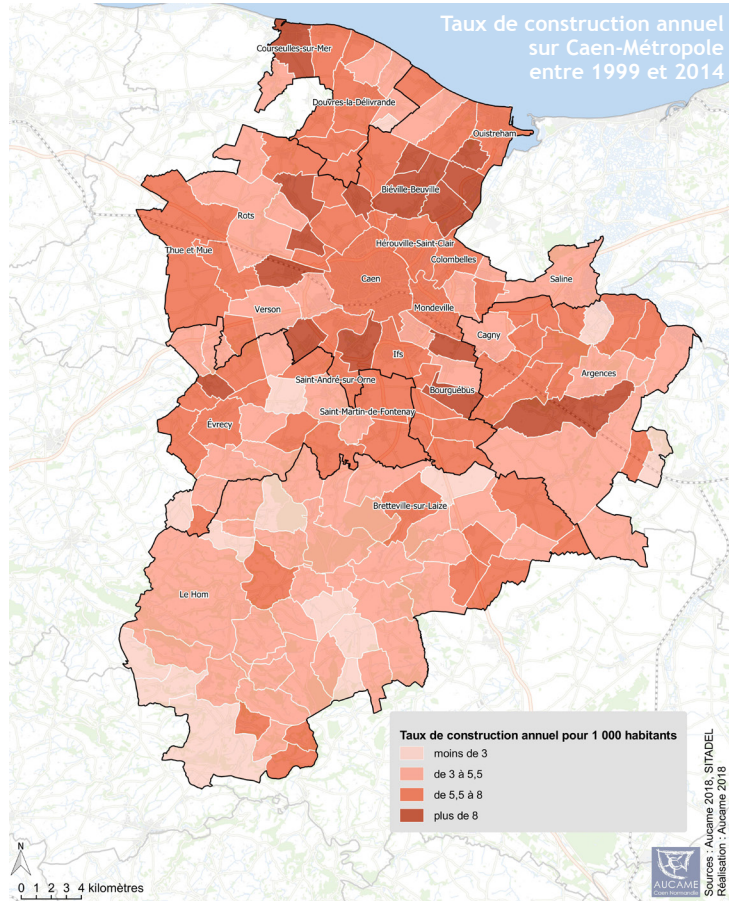


Les quinze dernières années sont marquées par une croissance démographique contrastée au sein du territoire. Le centre-urbain a perdu continuellement des habitants quand la plupart des communes périurbaines ont vu leur population augmenter. A noter, toute l'agglomération ne perd pas des habitants, certains quartiers restent attractifs, surtout ceux aux franges du centre urbain.

Une partie de cette croissance démographique trouve son origine dans le départ des familles du centre-urbain vers les espaces périurbains.



Cette périurbanisation s'observe à travers les taux de construction, plus forts en première et deuxième couronne.



Les communes d'agglomérations sont les suivantes :

Hérouville Saint-Clair, Ifs, Mondeville, Colombelles, Blainville-sur-Orne, Giberville, Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne, Bretteville-sur-Odon, Démouville, Louvigny, Saint-Contest, Carpiquet, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Cuverville, Épron.

2. Portrait démographique des habitants de Caen-Métropole

Avant d'établir le portrait des différentes communes de Caen-Métropole, il est nécessaire de rappeler les évolutions qu'a connu le territoire en général. Celles-ci s'inscrivent dans des évolutions nationales et sont communes à la plupart des pays occidentaux. Le territoire n'échappe pas à ces processus même s'il existe des nuances locales dans ces phénomènes.



ÉVOLUTIONS GLOBALES : VIEILLISSEMENT ET DIMINUTION DES FAMILLES

Une transition démographique marquée par le vieillissement

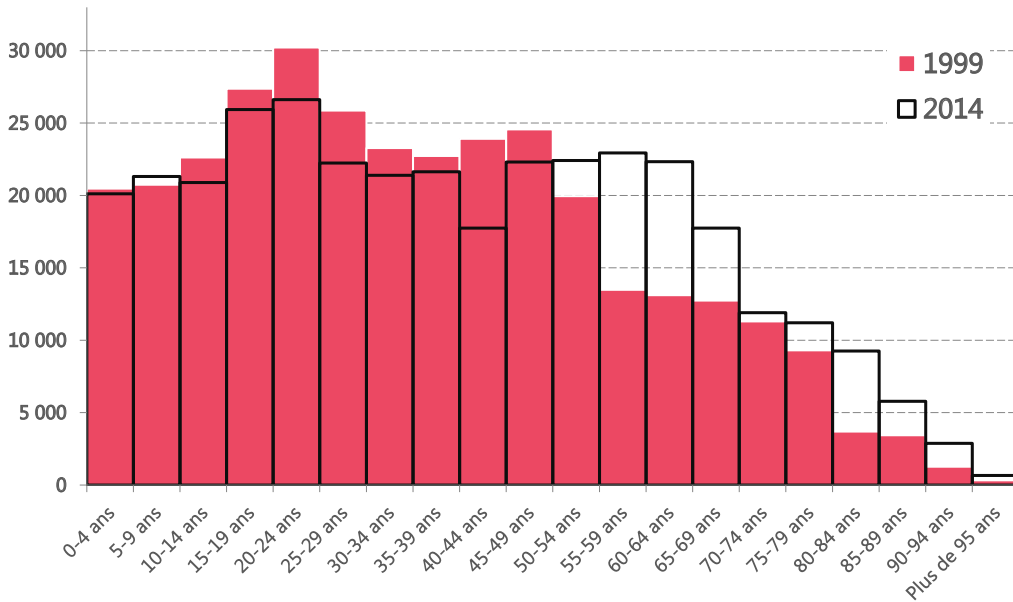
Le processus démographique marquant des sociétés occidentales est le vieillissement de la population. Il résulte de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse de la natalité qui entraînent une baisse du renouvellement des générations. Même si la France a un taux de natalité plus élevé que la plupart de ses voisins européens, celui-ci est insuffisant face au vieillissement des baby-boomers (les nouveaux « papy-boomers »). L'INSEE prévoit qu'en 2050 un français sur trois aura soixante ans ou plus, contre un sur cinq en 2005. A l'inverse, le nombre et la part des moins de vingt ans ne cesse de diminuer. Ce vieillissement ne touche pas tous les espaces de la même manière.

Le territoire de Caen-Métropole n'échappe pas à ce processus comme le montre les données ci-dessous. Seuls les effectifs des plus de 45 ans ont augmenté. La part des moins de 44 ans a elle diminué.

Population de Caen-Métropole
par classe d'âge

	1999		2014		Évolution 1999-2014
	Nb	%	Nb	%	
0-14 ans	63 840	19	62 315	18	- 2,4
15-29 ans	83 471	25	74 785	22	- 10,4
30-44 ans	69 918	21	60 774	17	- 13,1
45-59 ans	57 995	18	67 665	19	16,7
60-74 ans	37 147	11	51 985	15	39,9
75 ans et plus	18 000	5	29 772	9	65,4
Population totale	330 371	100	347 296	100	5,1

Effectifs par classe d'âge du SCoT Caen-Métropole en 1999 et 2014



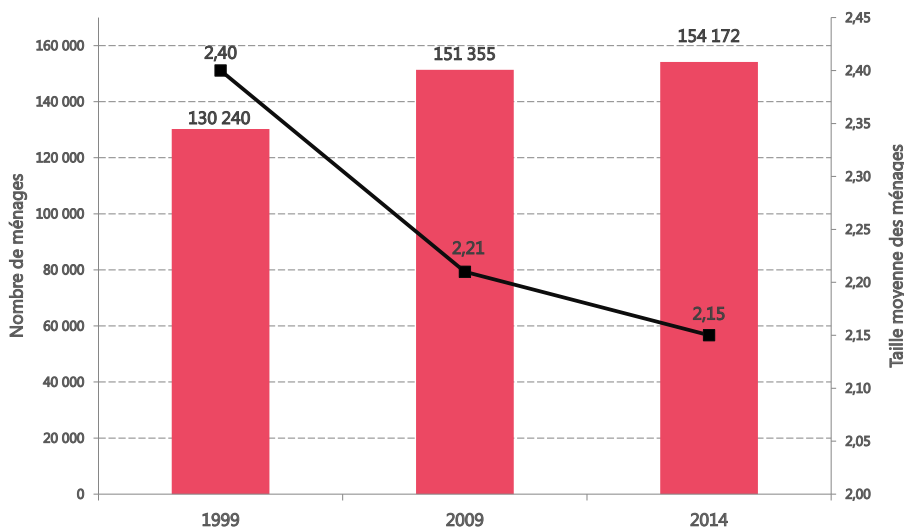
Seuls les plus de 50 ans ont connu une augmentation de leur effectif en 15 ans. Le vieillissement s'observe également par la forte diminution des 30-50 ans.

Des ménages toujours plus petits et toujours plus nombreux

L'autre processus important qui modifie la structure de la population française est la baisse continue de la taille des ménages. Elle est due à la diminution régulière du nombre de familles avec enfants ainsi qu'au vieillissement de la population.

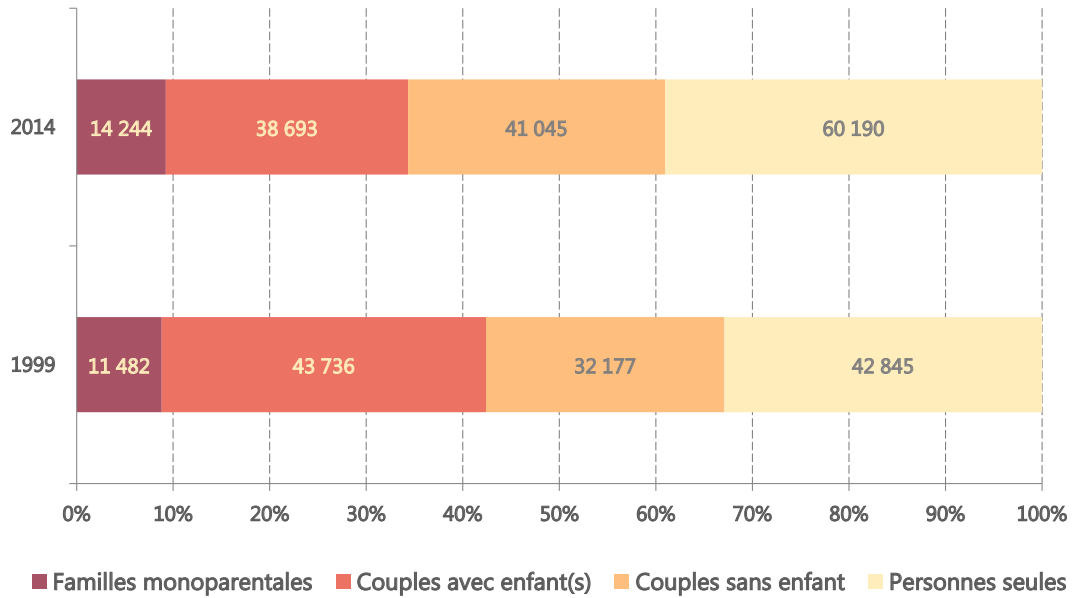
En outre, les changements dans les modes de vie entraînent des recompositions familiales et agissent donc sur les modes de cohabitations. On observe une baisse des familles dites traditionnelles concomitantes à une augmentation des personnes seules, des familles monoparentales et des couples sans enfant.

Evolution du nombre et de la taille moyenne des ménages du SCoT Caen-Métropole



Cette évolution concerne la France dans sa globalité comme le territoire de Caen-Métropole. Elle entraîne une augmentation de la demande en logement, supérieure à la croissance de la population.

Evolution des types de ménage du SCoT Caen-Métropole par type en 1999 et 2014



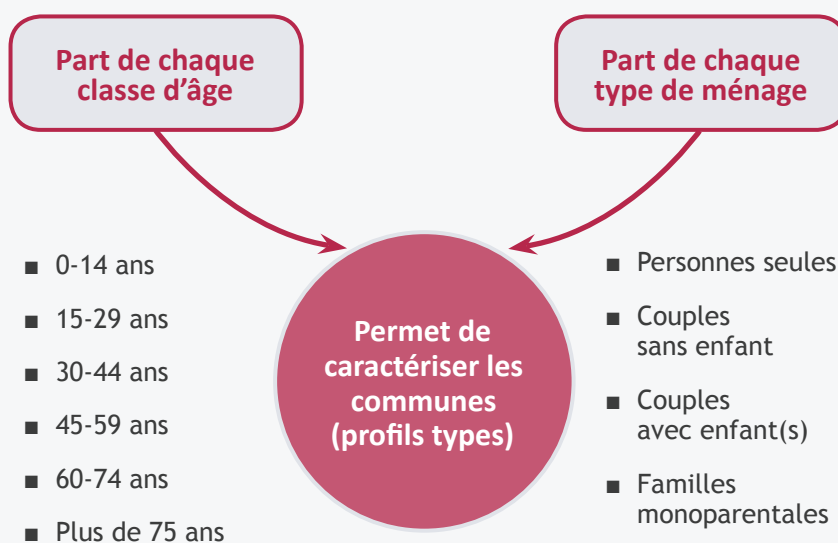
LE PÉRIURBAIN : HOMOGENÉITÉ ET VIEILLISSEMENT

Les indicateurs utilisés

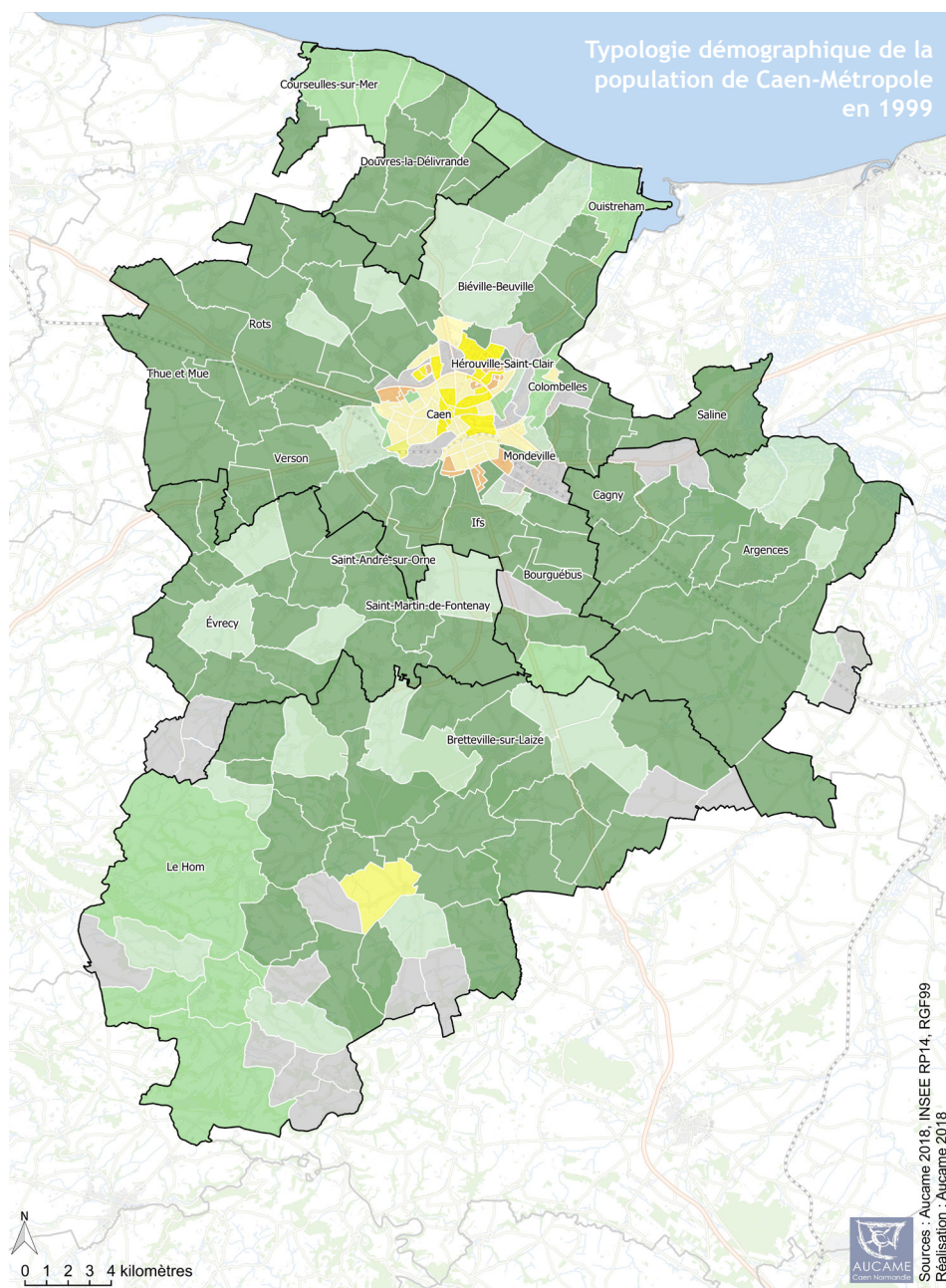
POINT MÉTHODOLOGIQUE

Cette typologie a été réalisée à travers deux types d'indicateurs en 1999 et 2014 : la part de chaque classe d'âge dans l'ensemble de la population et la part de chaque type de ménage dans la population.

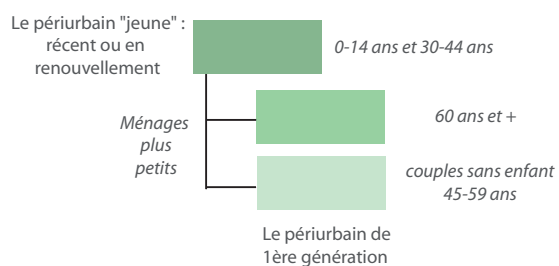
En 1999 et 2014, le territoire est marqué par un clivage géographique important. En effet, la typologie des ménages fait émerger deux groupes : les communes urbaines des « petits ménages » et les communes périurbaines et rurales des « familles ».



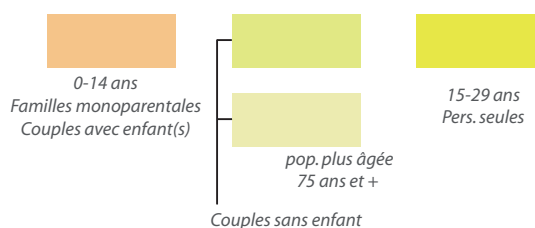
Compositions et recompositions démographiques de Caen-Métropole



Les "grands ménages" - couples avec enfant(s)

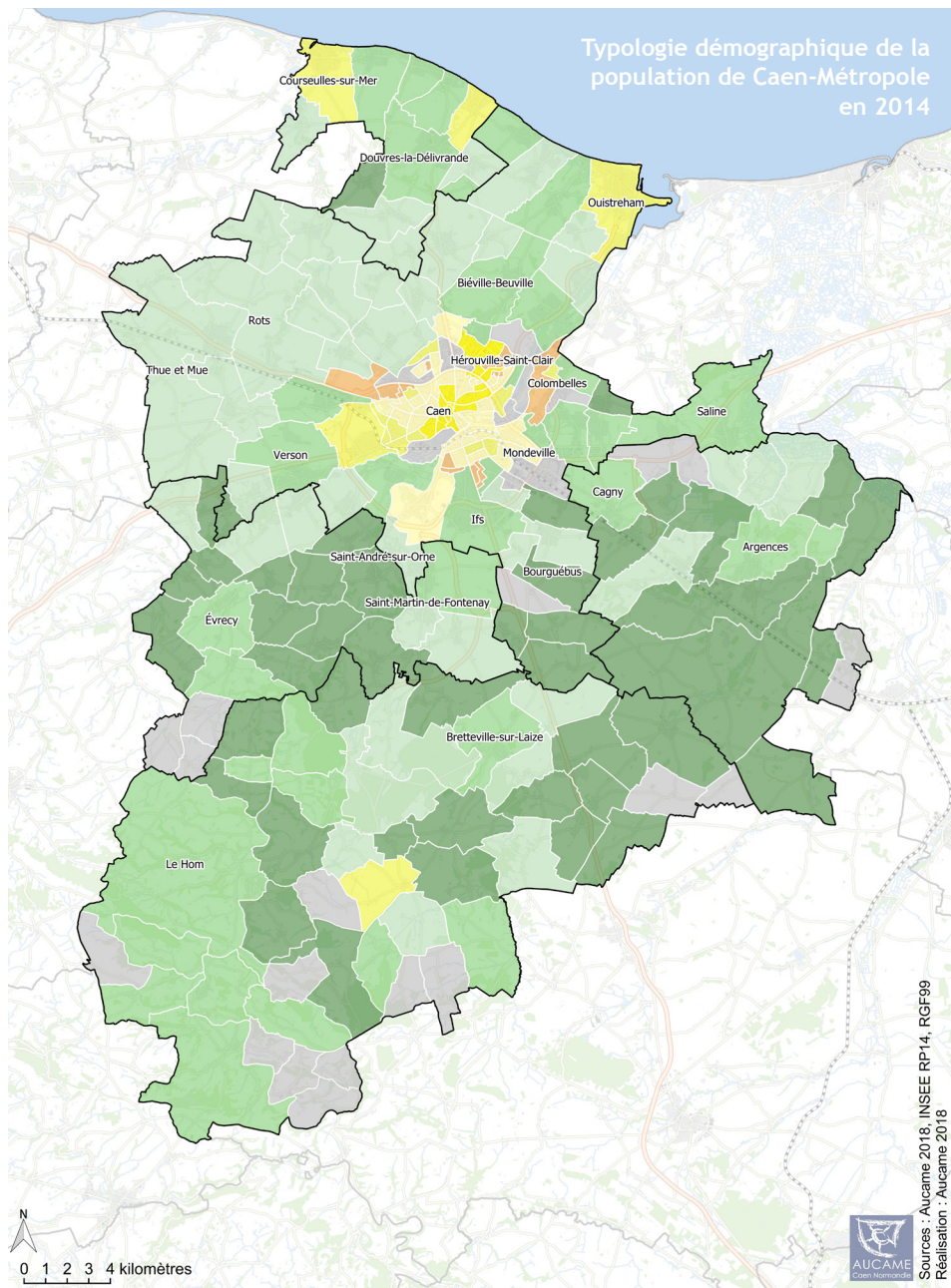


Les "petits ménages" - personnes seules



Légende

En italique : Trait(s) distinctif(s) | Groupes très proche



En 1999 et 2014, le territoire est marqué par un clivage géographique important. En effet, la typologie des ménages fait émerger deux groupes : les communes urbaines des « petits ménages » et les communes périurbaines et rurales des « familles ».



Une population périurbaine relativement homogène en 1999 et 2014...

Les espaces périurbains, ainsi que quelques quartiers urbains, se caractérisent par une surreprésentation de couples avec enfant(s). Cela se traduit par une présence importante d'enfants de moins de 14 ans, et en corolaire, une prédominance des 30-44 ans. Ainsi, la moitié des ménages sont des couples avec enfant(s) et quasi 20 % de la population a moins de 15 ans.

Cette composition démographique est commune à l'ensemble des espaces périurbains et ruraux de Caen-Métropole en 1999 et 2014. Elle s'oppose nettement aux espaces urbains. Cette situation n'est pas exceptionnelle et se retrouve, avec des nuances, dans la plupart des espaces autour d'un pôle urbain. Le type de logement et le statut d'occupation, la maison individuelle en propriété, explique en grande partie cette composition démographique.

... Mais qui vieillit et se recompose localement

En affinant l'analyse, quelques nuances apparaissent entre les communes périurbaines, surtout en comparant les deux années. En 1999, le périurbain est plutôt homogène et jeune, la différence reposant sur une population un peu plus âgée, sur la côte notamment et ponctuellement sur le territoire.

- En 2014, les communes classées parmi les plus « jeunes » sont moins présentes et ont quasi disparu du quadrant nord-ouest. Ce phénomène traduit un vieillissement des populations. La part des couples sans enfant est plus élevée que pour le reste des communes périurbaines, ainsi que la proportion des 45-59 ans.

L'ancienneté de la périurbanisation explique en partie cette situation : une partie des enfants de ces couples a en effet déjà quitté le domicile familial. Le coût de l'immobilier et du foncier sur cet espace est par ailleurs élevé pour des jeunes ménages, limitant par conséquent le renouvellement intergénérationnel.

- Le reste du territoire, en particulier le quadrant sud et sud-est reste, relativement jeune. La périurbanisation récente, et qui se poursuit, permet de garder une part de jeunes enfants et de jeunes ménages importante. Toutefois, un certain nombre de communes présentent tout de même des signes de vieillissement et une importance non négligeable de personnes de plus de 75 ans.

UN CENTRE-URBAIN FAITS DE PETITS MÉNAGES



Globalement, le centre-urbain se distingue nettement des espaces périurbains et ruraux par la prédominance des petits ménages, c'est-à-dire des personnes vivant seules, et dans une moindre mesure, des couples sans enfant. Les ménages composés d'une personne seule sont majoritaires, leur proportion varie de 50 à 70 % selon les IRIS. Entre 1999 et 2014, cette tendance s'est renforcée avec la diminution des familles avec enfant(s). Comparativement à la situation de 2014, le centre urbain apparaît comme relativement homogène, présentant plus de nuances que de profondes différences. En effet, entre 1999 et 2014 on note peu d'évolution hormis le vieillissement global de la population.

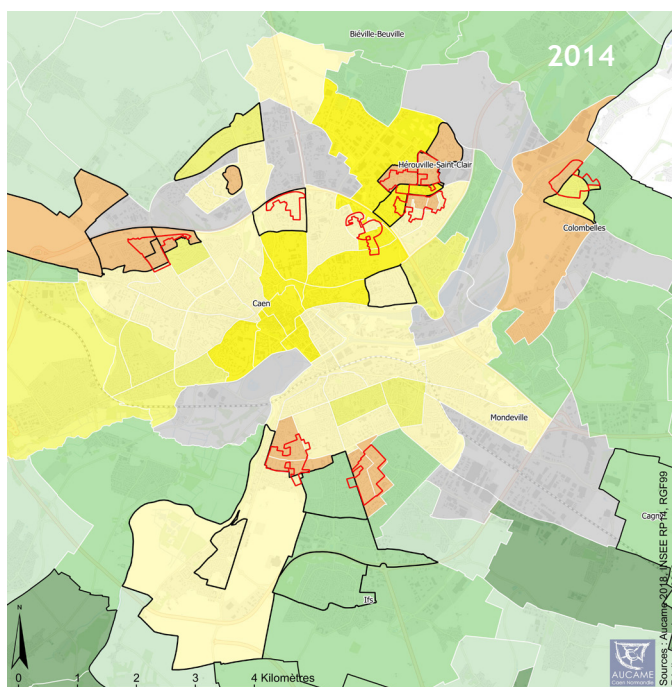
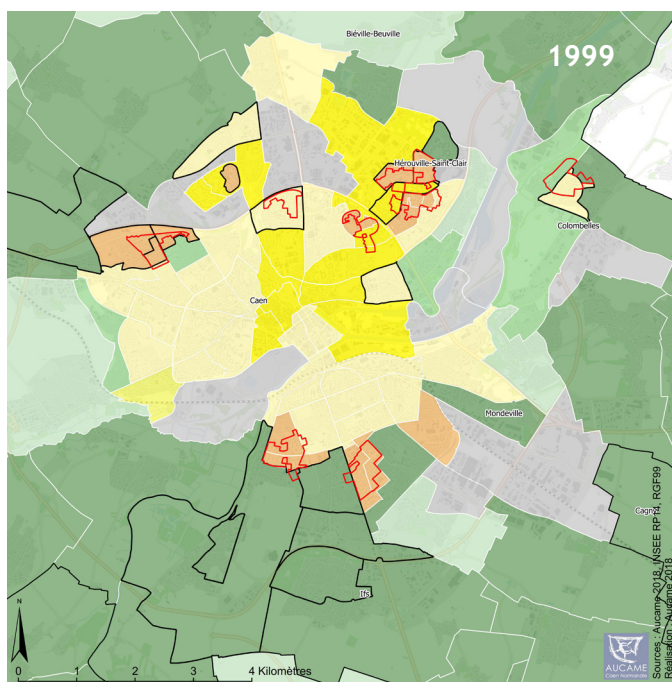
Quelques que soit les années, la part de 0-14 ans est minime, relativement au reste du territoire, et a elle aussi décliné. La majorité des IRIS connaissent une surreprésentation des 30-40 ans et des plus de 75 ans.



L'hyper-centre caennais se distingue par une très forte surreprésentation des 15-29 ans. Ces quartiers sont ceux dans lesquels les étudiants et les jeunes actifs vivent principalement, en 1999 comme en 2014. Inversement, c'est dans ces quartiers que l'on retrouve les plus faibles parts d'enfants de moins de 14 ans.



COMPOSITIONS ET RECOMPOSITIONS DÉMOGRAPHIQUES DE CAEN-MÉTROPOLE



Les 15-29 ans surreprésentés dans l'hyper-centre caennais et une population mixte mais vieillissante dans le reste du centre urbain.

Les quartiers des grand-ensembles : une prédominance des familles monoparentales qui tend à se maintenir dans le temps

Des quartiers se distinguent par la surreprésentation des familles monoparentales. Ce trait caractéristique existe en 1999 et en 2014, traduisant peu de changement au sein de ces quartiers. Il s'agit pour la plupart de quartiers ciblés depuis longtemps par la Politique de la Ville, dont le zonage en QPV³ et QVA⁴, lié au contrat Ville, a été signé en 2015.

Ils sont constitués en grande partie par des logements collectifs sociaux, plutôt de grande taille. A noter, ces quartiers se caractérisent également par leur relative jeunesse, la part des moins de 15 ans étant importante, surtout par rapport au reste du centre urbain. De plus, et logiquement, la part des familles avec enfants est importante, plus que pour le reste du territoire urbain.

Trois quartiers, la Pierre Heuzé Nord à Caen, le Grand Parc Sud à Hérouville-Saint-Clair et Charlotte Corday à Mondeville ont vu cette spécificité « famille monoparentale » s'amenuiser au point que le profil de ces quartiers est désormais semblable à celui du centre urbain. Ce n'est pas tant la diminution de la part des familles monoparentales qui a provoqué ce changement mais un double effet peut être lié : le vieillissement de la population sur place et la baisse du nombre de familles avec enfant(s) et donc des moins de 15 ans.

NB : Plusieurs de ces quartiers ont connu des Opérations de Renouvellement Urbain ayant pour conséquences la modification du parc de logements et in fine de son peuplement. Toutefois, le recensement de 2014 n'est pas suffisamment récent pour appréhender statistiquement ces conséquences.

³ Quartier Prioritaire de la Ville

⁴ Quartier en Veille Active

Les franges du centre-urbain : un renouvellement générationnel à prévoir ?



En 1999, certains quartiers aux franges du centre urbain se distinguent par la similarité de leur composition à celles des communes périurbaines. Ces quartiers ont une population plutôt jeune et les familles avec enfant(s) sont plutôt bien représentées, surtout par rapport au reste des espaces urbains. Cependant, en 2014, la situation a changé. Ces quartiers ont désormais une composition démographique similaire aux autres quartiers urbains. La part des familles et des jeunes enfants a fortement diminué. La localisation urbaine de ces quartiers couplée au parc de logement plutôt pavillonnaire interroge sur les évolutions futures : vont-ils conserver une dynamique urbaine avec des petits ménages ou sont-ils les prochains espaces des familles urbaines, leur parc de logement étant intéressant pour elles ?



3. Portrait sociologique des habitants de Caen-Métropole

ÉVOLUTIONS GLOBALES : TERTIARISATION DE L'ÉCONOMIE ET MASSIFICATION SCOLAIRE

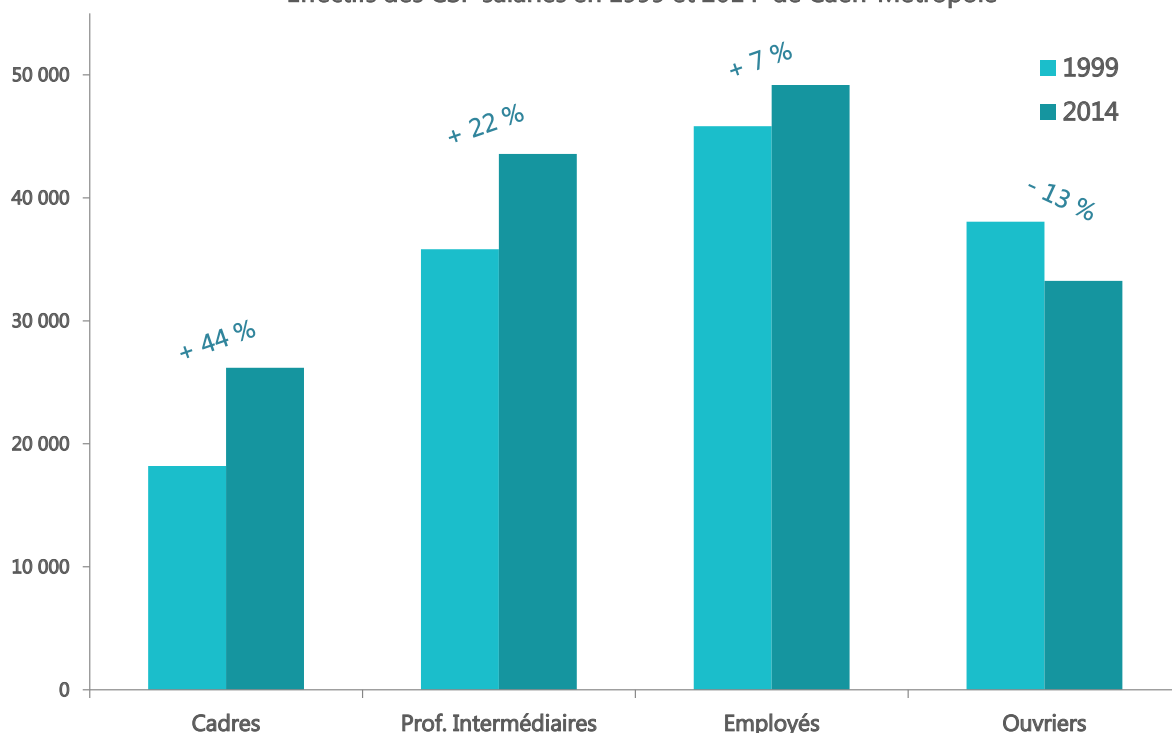
A l'instar des processus démographiques, le territoire de Caen-Métropole s'inscrit dans des recompositions sociales qui concernent l'ensemble des pays occidentaux. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les sociologues et géographes ont montré les profondes évolutions qui ont traversé la France : moyennisation de la société, diminution forte des emplois dans le secteur industriel et tertiarisation de l'économie, augmentation générale du niveau de vie et massification scolaire. La périurbanisation est une traduction spatiale du phénomène de « moyennisation⁵ » de la société avec l'émergence d'une classe moyenne complexe et hétérogène.

Ces processus se poursuivent aujourd'hui et s'accompagnent de nouvelles mutations : précarisation du travail pour une partie des actifs, montée du chômage, dévalorisation des diplômes face à la massification scolaire...

Les évolutions récentes à l'échelle de Caen-Métropole s'inscrivent dans ces mutations socio-économiques nationales voire occidentales.

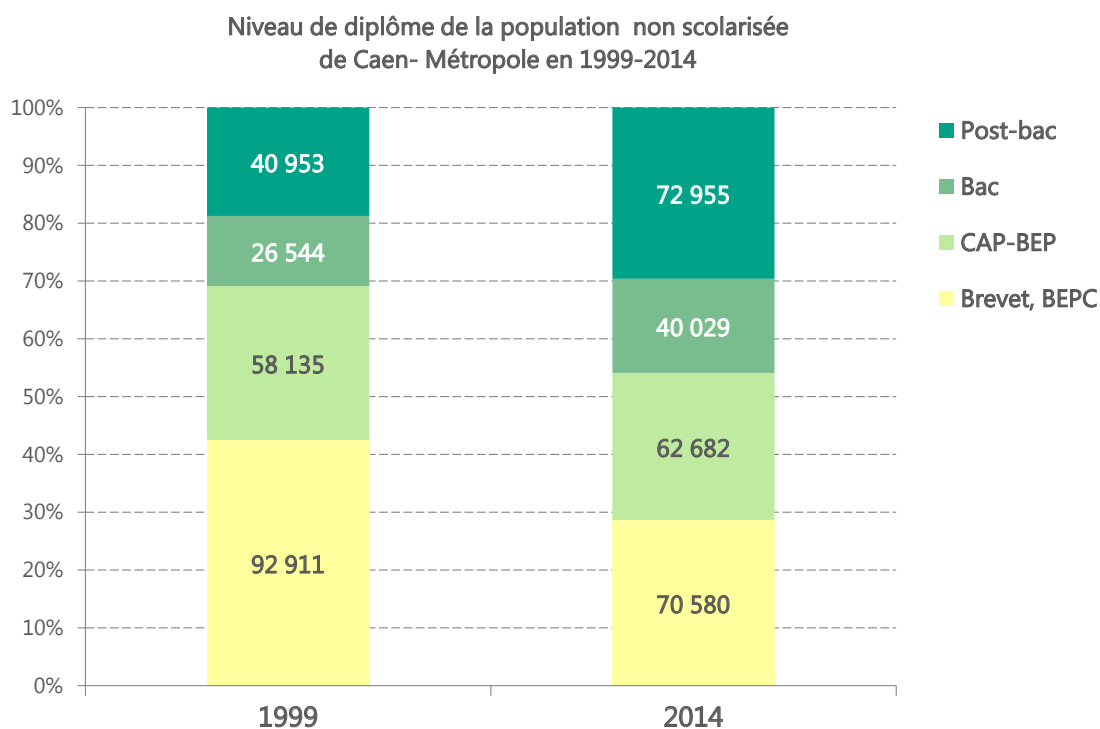
Ainsi, le nombre de cadres, et dans une moindre mesure, d'actifs appartenant aux professions intermédiaires a augmenté, quand le nombre d'ouvriers a lui diminué.

Effectifs des CSP salariés en 1999 et 2014 de Caen-Métropole



⁵ La moyennisation de la société est un processus qui amoindrit les positions extrêmes au sein de la société en constituant un vaste groupe social partageant des modes et niveaux de vies similaires, c'est-à-dire la classe moyenne.

De la même manière, la massification scolaire est marquante. Le nombre de personnes diplômées du baccalauréat a augmenté de 50 % entre 1999 et 2014. La croissance est de 78 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Parallèlement, la population non scolarisée n'a augmenté que de 12 % sur la même période.

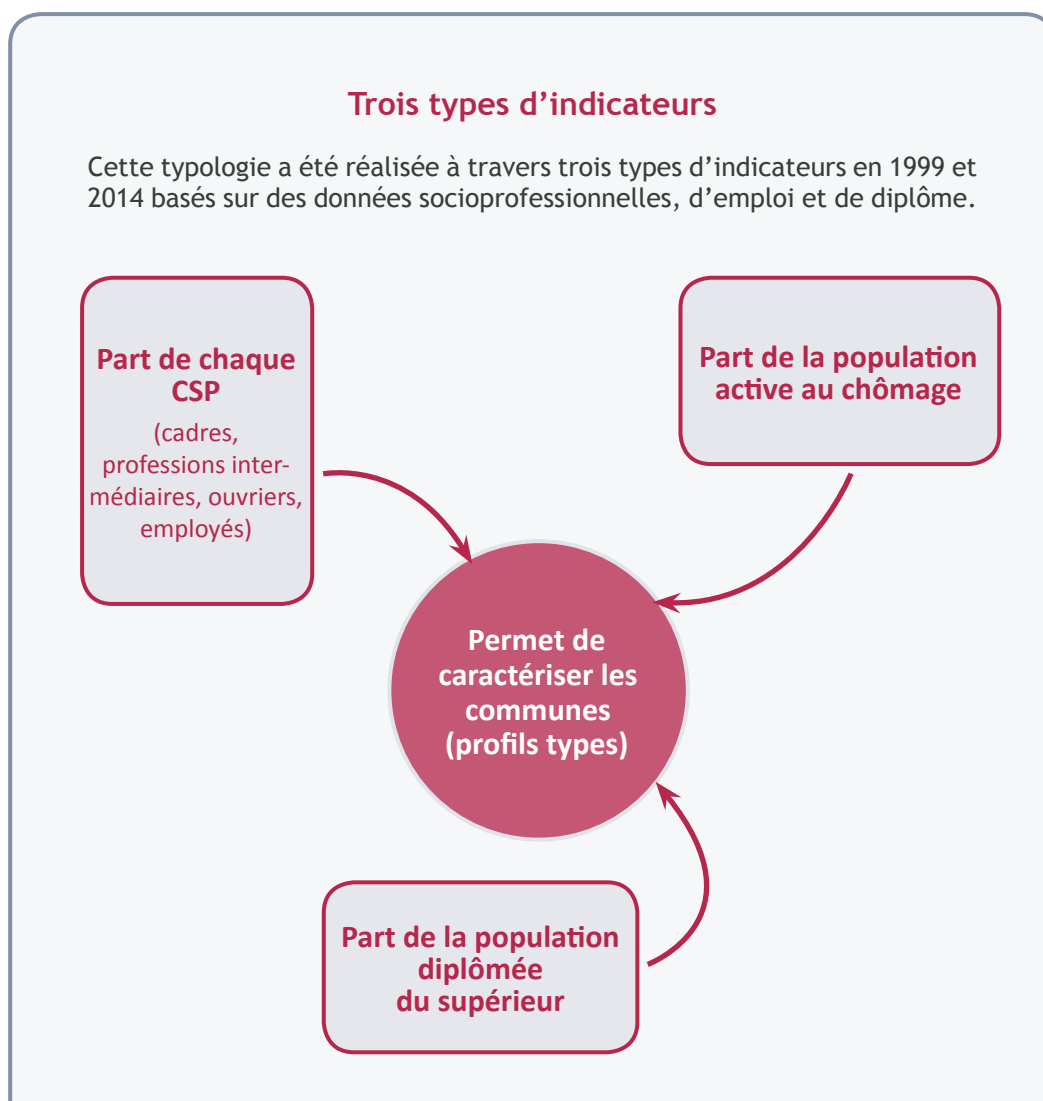


Le chômage (au sens de l'INSEE), n'a pas évolué : 13 % de la population active était sans activité professionnelle en 1999 comme en 2014. Toutefois, le nombre de personnes sans emploi a augmenté. Cette stagnation cache évidemment des disparités fortes au sein du territoire.

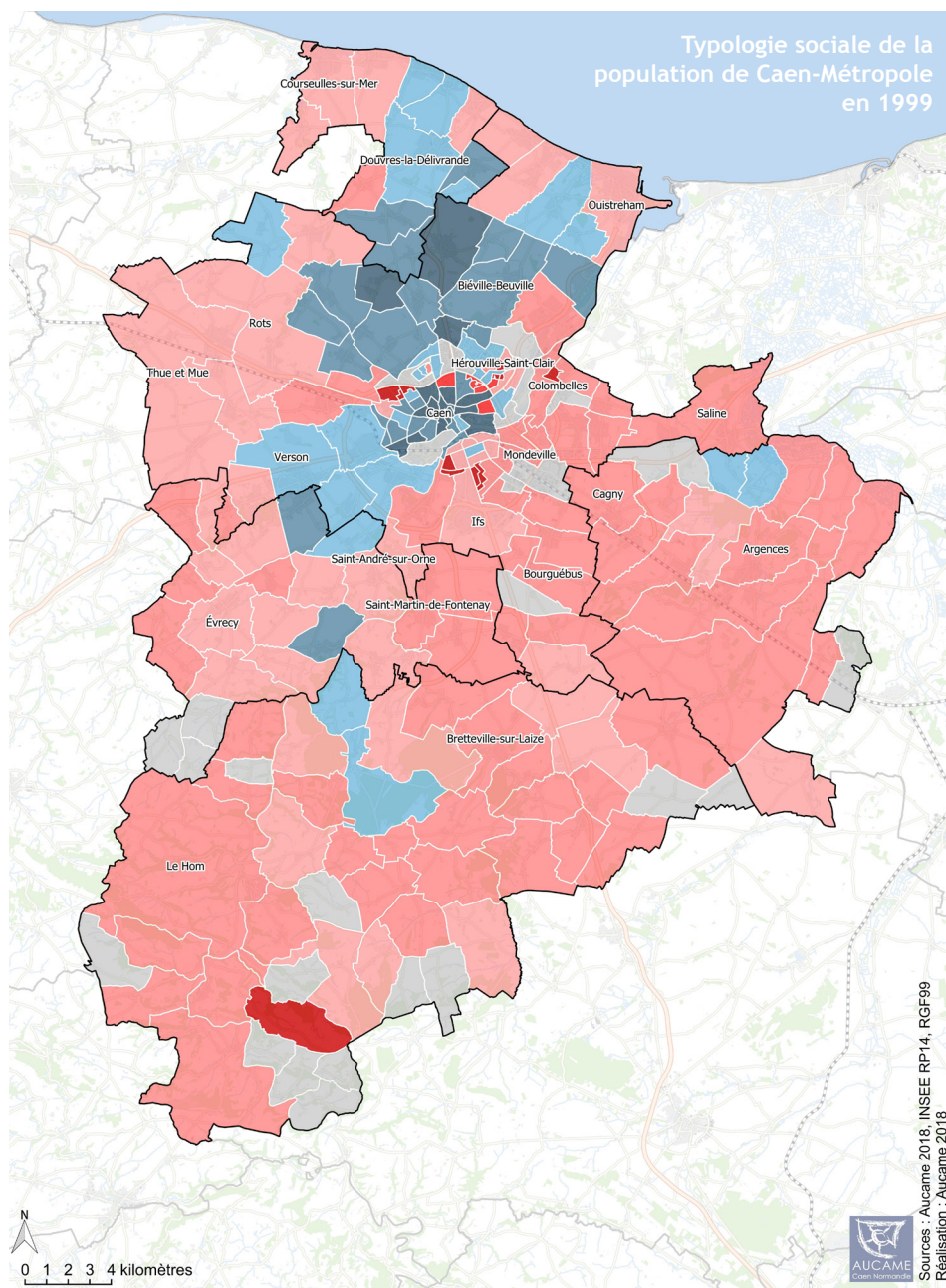
Caen-Métropole	1999	2014	% en 1999	% en 2014	1999-2014
Actifs (15-64 ans)	150 308	163 417	-	-	8,7
Chômeurs (15-64)	20 933	22 023	13,9	13,5	5,2

UNE DIVISION SOCIALE ANCIENNE ET MARQUÉE ENTRE LE NORD-OUEST ET LE SUD-EST

Les indicateurs utilisés



Compositions et recompositions sociologiques de Caen-Métropole



Catégories favorisées

Classes moyennes

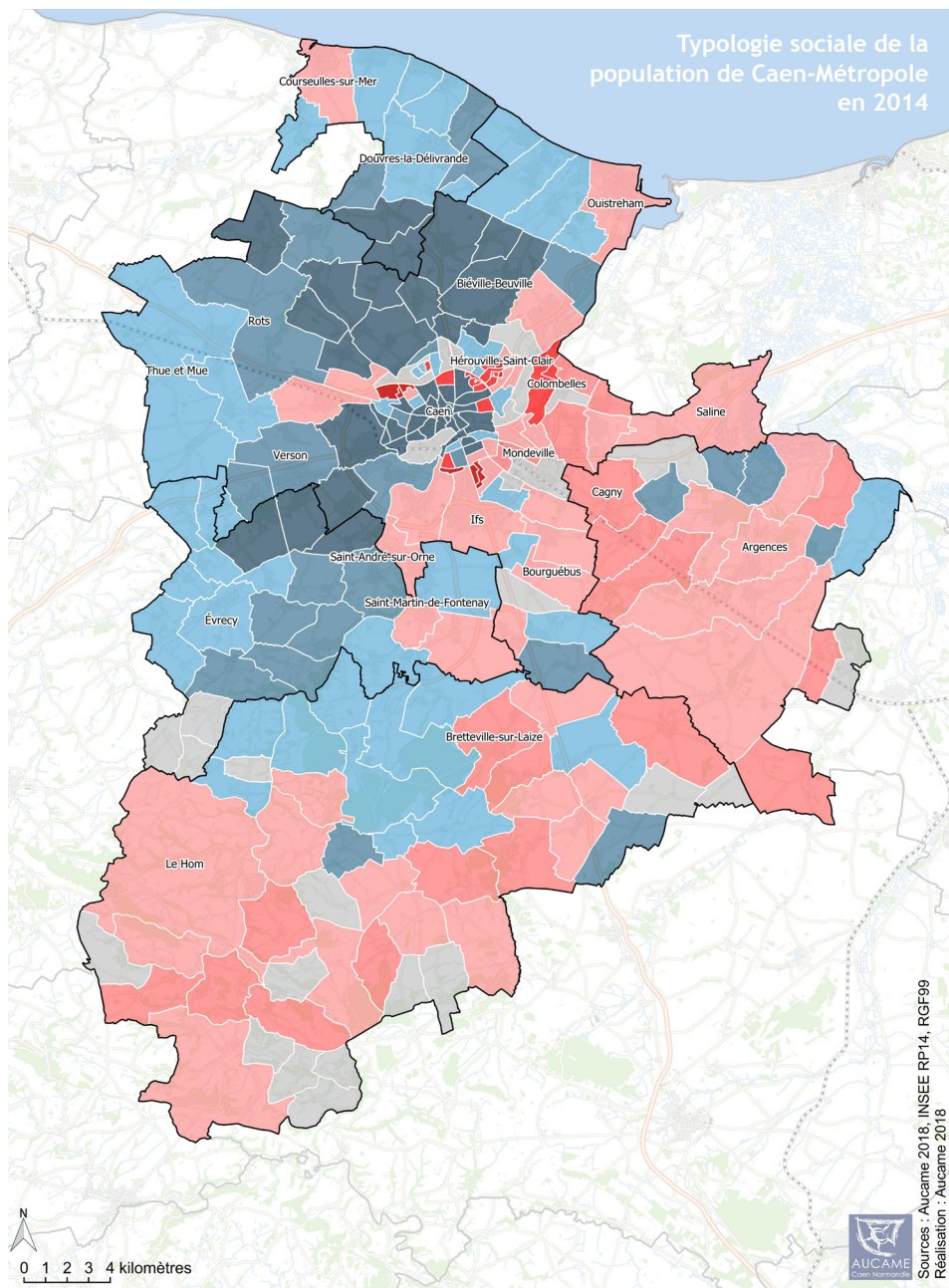
Classes populaires

Catégories défavorisées



*Surreprésentation :
"CSP +"
Haut niveau de diplôme
Chômage faible*

*Surreprésentation :
"CSP -"
Faible niveau de diplôme
Chômage très élevé*



Classe populaire, classe moyennes... Comment décrire le monde social et de quoi parle-t-on ?

Dans chaque société il existe différents groupes sociaux, au contours parfois très flous et poreux. Pour décrire ce monde social et ses différentes catégories il existe plusieurs méthodes, quantitatives et qualitatives, et plusieurs points de vue. Pour appréhender les catégories sociales objectivement, il est courant d'utiliser des indicateurs statistiques, en premier lieu le revenu médian disponible. Ainsi les catégories sont classées en fonction de leur position sur une échelle de revenus. L'Observatoire des inégalités propose par exemple ce classement, en prenant en compte la composition du ménage. Cette définition, qui a le mérite de permettre de décrire, comparer et suivre dans le temps ces catégories, est évidemment trop restrictive pour la compréhension du monde social, d'un point de vue sociologique. Pour intégrer d'autres dimensions objectivables permettant de cerner et caractériser les groupes sociaux, on dispose d'indicateurs statistiques relativement performants. L'Aucame a utilisé les PCS⁶ salariées. Celles-ci permettent de situer les individus dans la sphère sociale en fonction de leur position professionnelle. Ici seules les PCS salariés ont été sélectionnées afin de garantir la robustesse statistique de l'analyse. Afin d'ajouter de la complexité à ces groupes, le niveau de diplôme et le taux de chômage ont été ajouté. Cette catégorisation ne prend donc pas en compte d'autres dimensions fondamentales développée par les sociologues comme les capitaux culturels, sociaux, ni le lieu de résidence ou encore les trajectoires sociales.

Catégorisation Aucame

Par classes favorisées on entend un ensemble d'individus occupant des postes d'encadrements, indiquée par la surreprésentation de cadre et de personnes diplômé du supérieur.

6 Professions et catégories sociales.

De manière graduelle, les classes moyennes regroupent des individus en situation intermédiaire. La catégorie « classes populaires » regroupent un ensemble d'individus occupant des postes d'exécution (représenté par les catégories employés et ouvriers) et avec un faible niveau de diplôme. L'ajout de la variable diplôme permet de cerner les espaces où se concentrent des individus en situation sociale fragile du fait de l'absence d'emplois. Sociologiquement, les classes populaires regroupent les ouvriers, employés, et les petits indépendants. Ces populations occupent une position dominée dans l'espace social, notamment sur le pan économique. Sociologues parlent des classes populaires afin de soulever l'hétérogénéité interne, permettant de dépasser la notion de classe ouvrière, moins prégnante aujourd'hui.

En quinze ans, le profil des communes périurbaines et rurales a profondément évolué. Toutefois, en 1999 et en 2014, une division sociale est bien visible sur le territoire, et ce à différentes échelles.

Le nord et le nord - ouest : l'espace des catégories aisées



- Un groupe de communes et de quartiers se distingue, marquant une forte différenciation sociale du territoire : les classes moyennes et aisées se retrouvent plutôt au nord et à l'ouest du territoire.

Cette division sociale est ancienne et héritée. Historiquement, et comme le montre la situation de 1999, les communes situées au nord, entre l'agglomération et la côte, accueillent des populations plutôt aisées, qui jouissent d'un cadre de vie privilégié, entre mer et proximité de la ville. C'est logiquement dans cet espace que les proportions de cadres et d'actifs diplômés du supérieur sont les plus fortes.



Entre 1999 et 2014, le nombre de communes de ce type a augmenté, en s'étendant au nord, autour de Mathieu, Biéville-Beuville,

Périers-sur-le-Dan, mais aussi au sud-ouest à proximité du centre urbain. Pour ces communes, telle Bretteville-sur-Odon, Louvigny ou encore Verson, le changement est relativement plus intense que pour celles du nord car leur profil était moins « aisé » en 1999. Enfin, il faut relever la situation des communes littorales (hors Courseulles-sur-Mer et Ouistreham) : toutes les communes appartiennent aux classes moyennes en 2014 alors que la situation était un peu moins homogène en 1999.

Les classes moyennes s'étendent géographiquement : une périurbanisation bien visible



- L'augmentation des classes moyennes au sein de la population de Caen-Métropole s'est traduite, en partie, par une périurbanisation renforcée. Cela est visible par l'extension géographique du nord de l'agglomération, en passant par les communes situées à l'ouest, jusqu'au sud, sud-ouest du type « classes moyennes ».

Le profil des habitants dans ces communes a beaucoup évolué. En 1999, la population appartenait plutôt aux catégories populaires. Les employés et les ouvriers y étaient surreprésentés et le plus souvent majoritaires. Le niveau de diplôme était quant à lui peu élevé. En 2014, les caractéristiques sociales de la population sont plutôt celles des classes moyennes, soit des catégories plus aisées. Désormais, la part des « CSP + »

est à l'équilibre, voire supérieure à, celle des employés et ouvriers.

Le sud et le sud-est : l'espace des catégories populaires



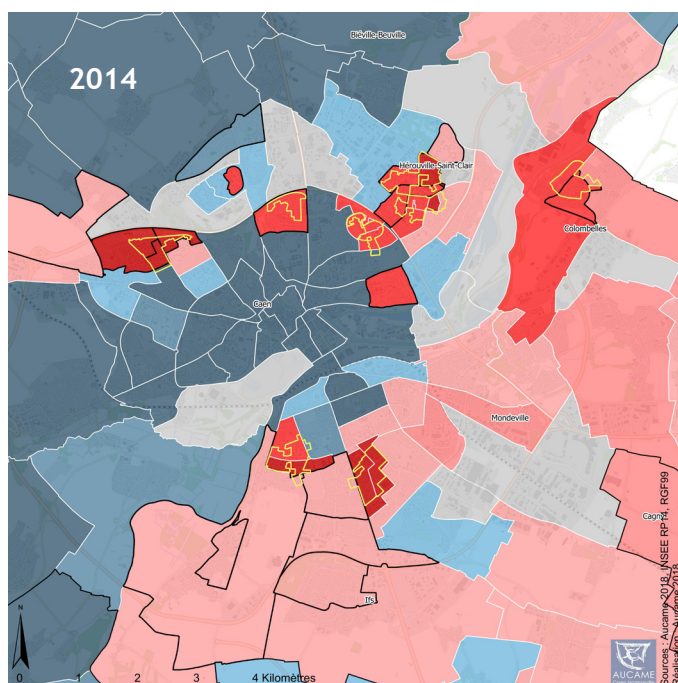
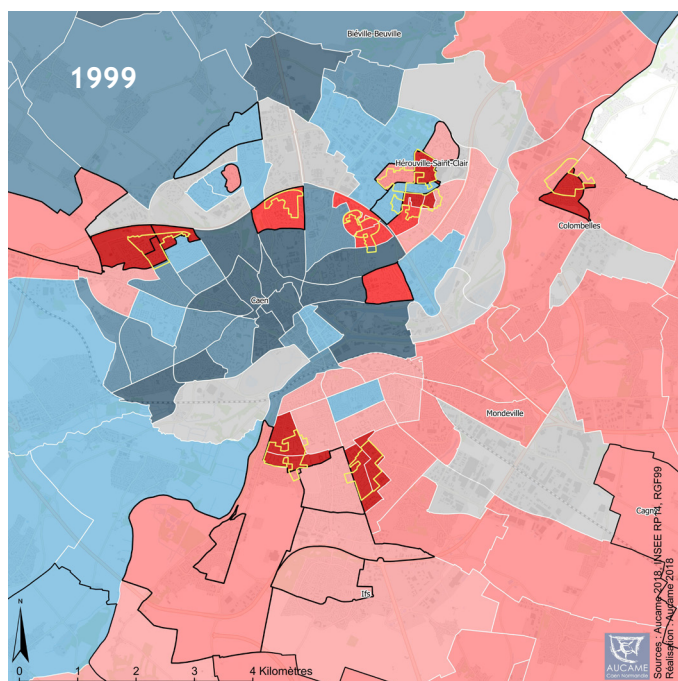
- Héritage d'un passé lié à l'industrie, l'est et le sud-est sont historiquement des communes au profil de population plutôt populaire. Moulinex, Renault Trucks et la SMN ont ainsi fortement marqué la géographie sociale de cet espace.

Les employés et les ouvriers sont surreprésentés dans ces communes. Conséquence, les diplômés du supérieur sont moins nombreux. Le taux de chômage est également plus élevé, mais sa valeur est proche de l'ensemble de Caen-Métropole. Entre 1999 et 2014, les caractéristiques sociales ont peu évolué. En effet, on constate une élévation moyenne du niveau de diplôme de la population ainsi qu'une légère diminution de la part des ouvriers, au profit de celles des employés. Ces changements sont en lien avec l'évolution globale de Caen-Métropole et n'ont pas modifié le profil de ces espaces vis-à-vis du reste du territoire.

Bien que ces communes ne présentent pas de difficultés sociales apparentes, il convient néanmoins d'être vigilant en raison notamment du renchérissement du coût de l'énergie et de la dépendance à l'automobile qui pourraient fragiliser ces populations au profil plutôt « modeste ».



COMPOSITIONS ET RECOMPOSITIONS SOCIOLOGIQUES DE CAEN-MÉTROPOLE



Globalement et aux deux dates, la population du centre urbain est relativement mixte. Cependant, la géographie des groupes sociaux montre une division sociale assez marquée et qui a eu tendance à se renforcer entre 1999 et 2014.

UN CENTRE-URBAIN OÙ LA DIVISION SOCIALE TEND À SE RENFORCER

NB : la typologie ne prend pas compte les étudiants ni les retraités (déjà pris en compte par la typologie démographique avec la part des plus de 60 ans) mais les actifs. Elle n'inclut pas non plus les revenus. La prise en compte de ces données permettrait de nuancer l'analyse, notamment pour les quartiers caennais hyper centraux où se concentrent les étudiants, les retraités et une partie des ménages précaires.

Dans le centre urbain une spécialisation sociale renforcée



Une grande partie des quartiers du centre urbain se démarque par une appartenance aux classes moyennes et catégories aisées, en 1999 et encore plus en 2014. En quinze ans, les quartiers plutôt au sud-est de Caen et les communes limitrophes ont vu cette situation se renforcer, la surreprésentation de cadres et de professions intermédiaires s'intensifiait.

Rive droite : des ouvriers aux classes moyennes et aisées, un changement social important



Les populations résidant dans les quartiers situés entre la gare et le périphérique sud sont celles qui ont le plus radicalement changé de composition sociale. Hormis pour l'IRIS Sainte-Thérèse, déjà classé parmi les « classes moyennes » en 1999, tous les IRIS ont basculé des catégories populaires aux classes moyennes voire aux classes aisées. Ce changement social important trouve probablement son origine dans le parc de logement particulier, fait de petites maisons ouvrières avec jardin. Ces maisons ont une localisation recherchée car à proximité du centre-ville. Elles appartenaient et appartiennent souvent à des personnes âgées ce qui favorise un certain renouvellement démographique. En outre, leur prix est moins élevé que ceux des maisons de ville de la rive gauche caennaise, d'où leur attrait auprès des acquéreurs.

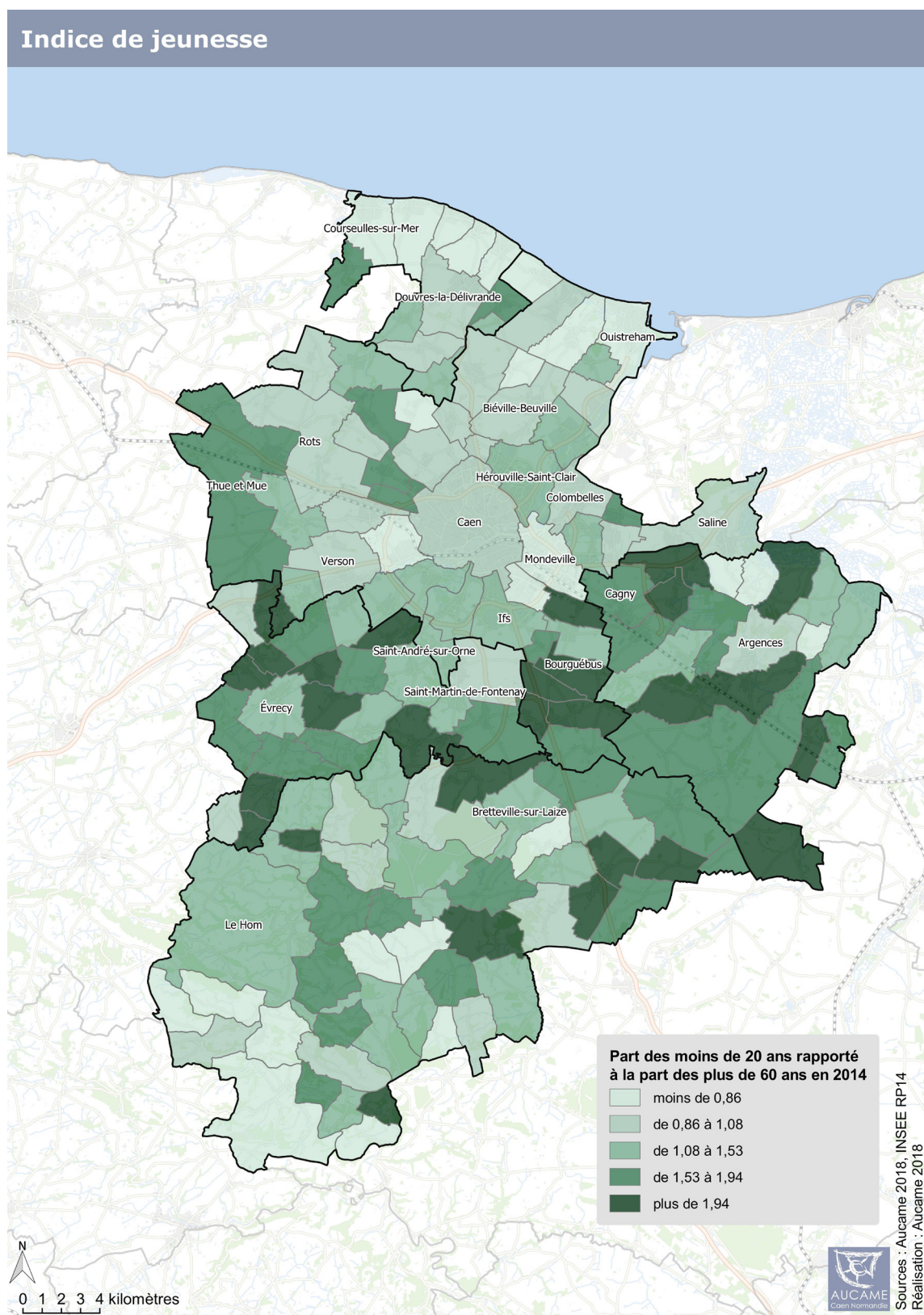


Les quartiers de grand-ensembles, des difficultés sociales qui perdurent dans le temps

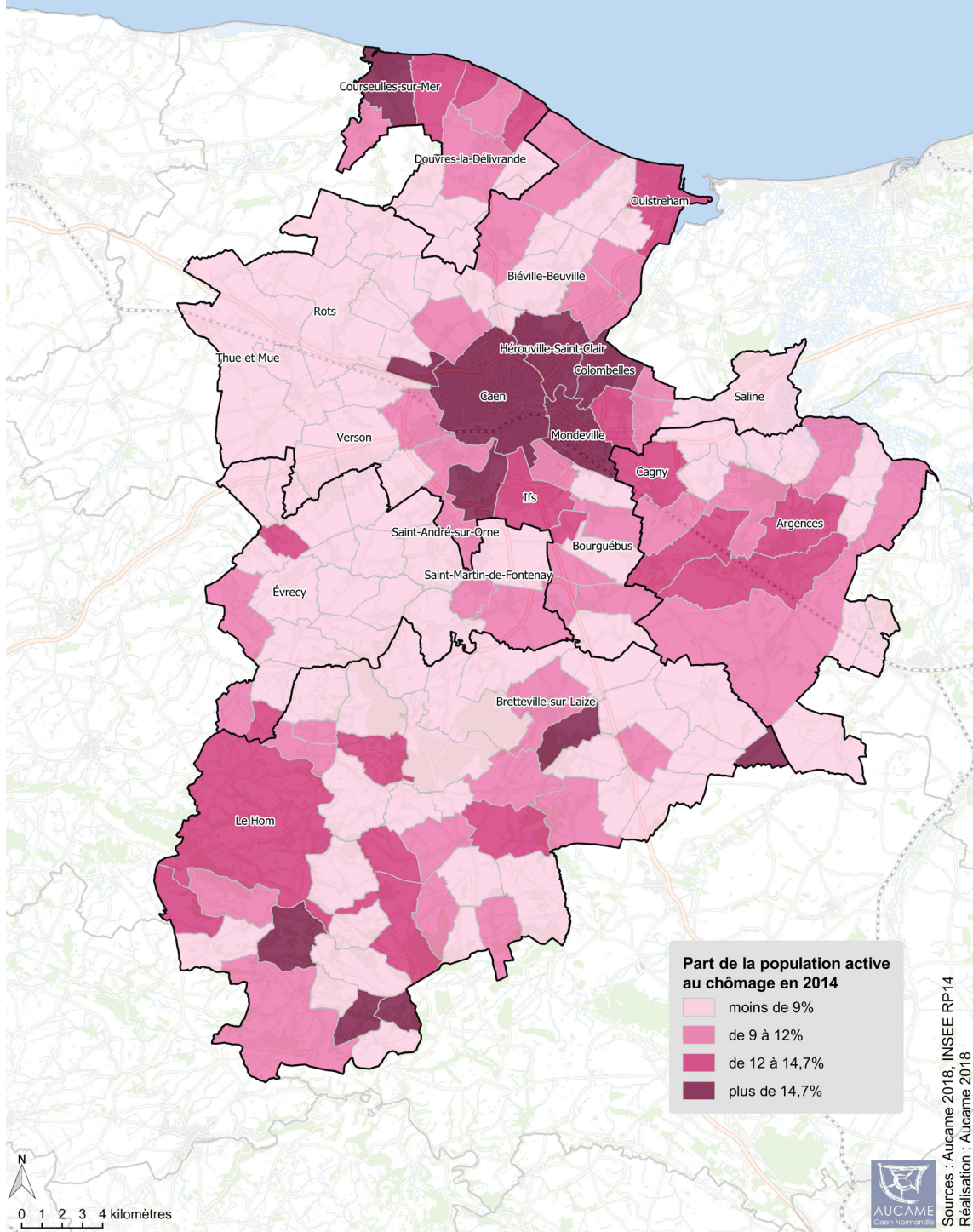


Certains quartiers du centre urbain ressortent en 1999 comme en 2014 par leur appartenance aux classes populaire « en difficulté sociale ». Il s'agit pour la plupart des QPV et des QVA de Caen la mer. Bien que la typologie ne cherche pas à faire ressortir uniquement les situations de difficultés sociales (seul l'indicateur du taux de chômage en est un réellement) la méthode d'analyse des données les met néanmoins en exergue. Sur le plan statistique, la population de ces quartiers se caractérise par les plus faibles parts de diplômés du supérieur et par les taux de chômage les plus élevés. Ces caractéristiques sociales perdurent donc dans le temps pour la plupart des quartiers.

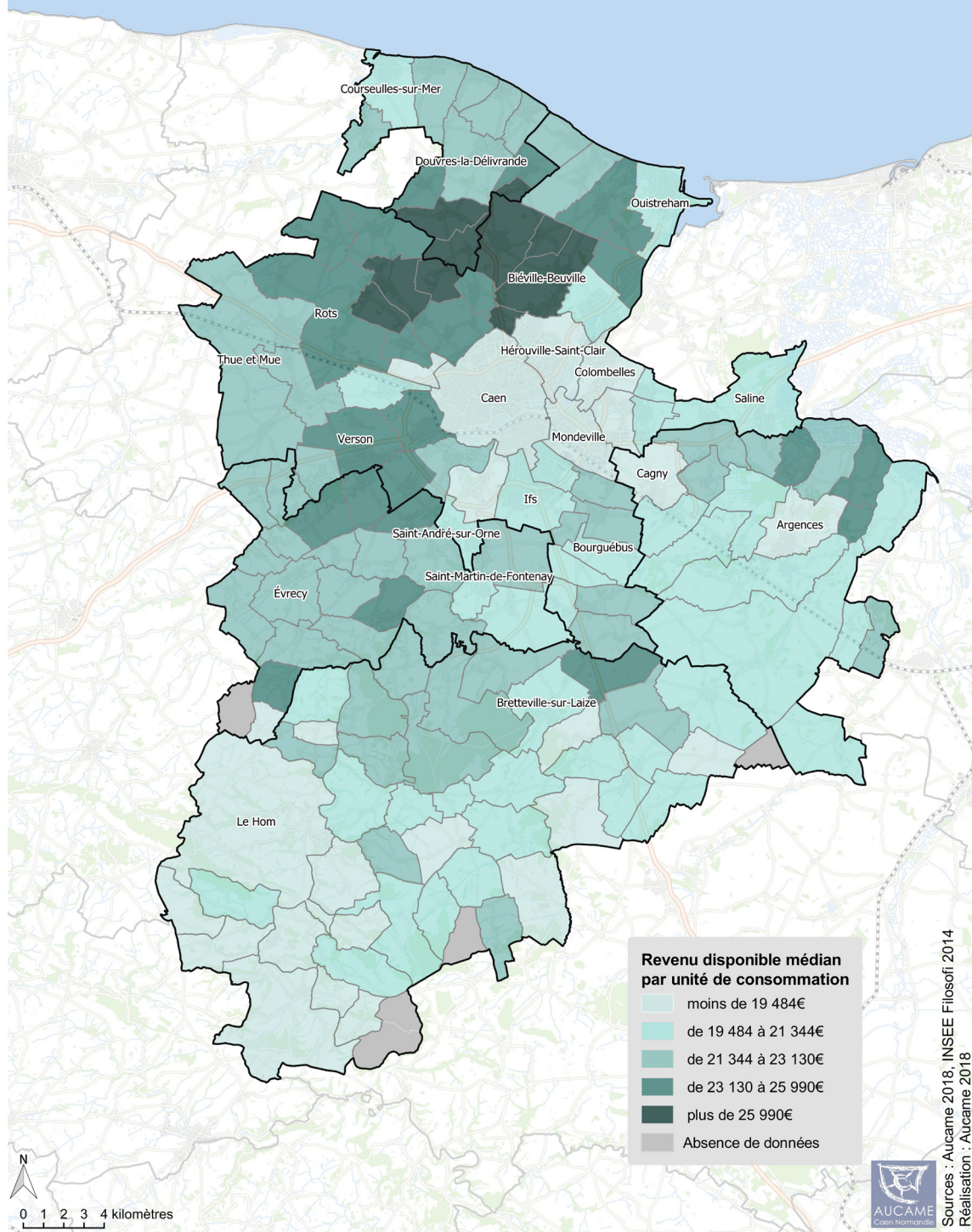




Taux de chômage



Niveau de vie



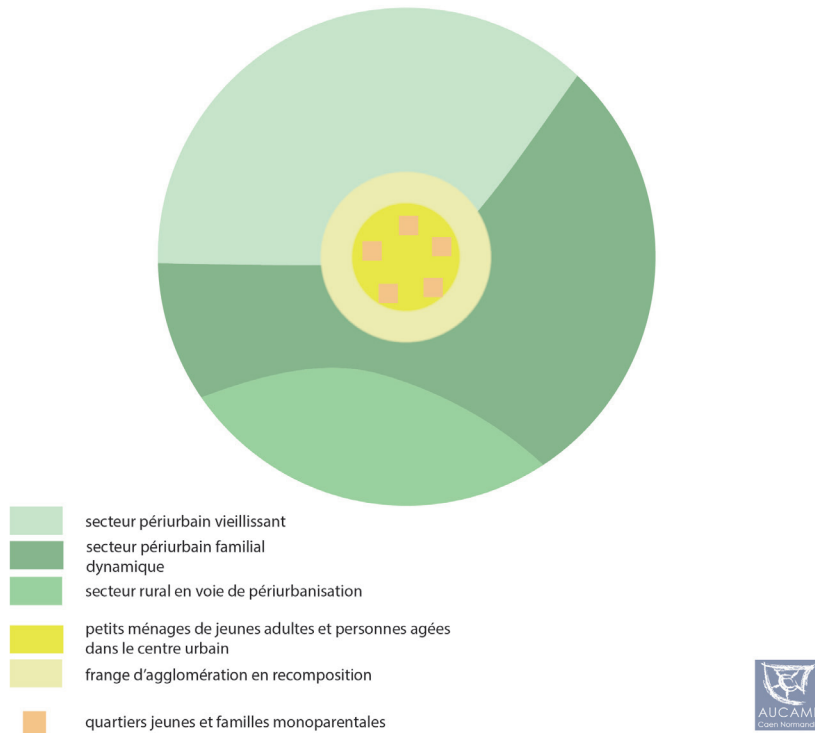
Caractérisation des quartiers et communes de Caen-Métropole

MÉDIANE DE CLASSES

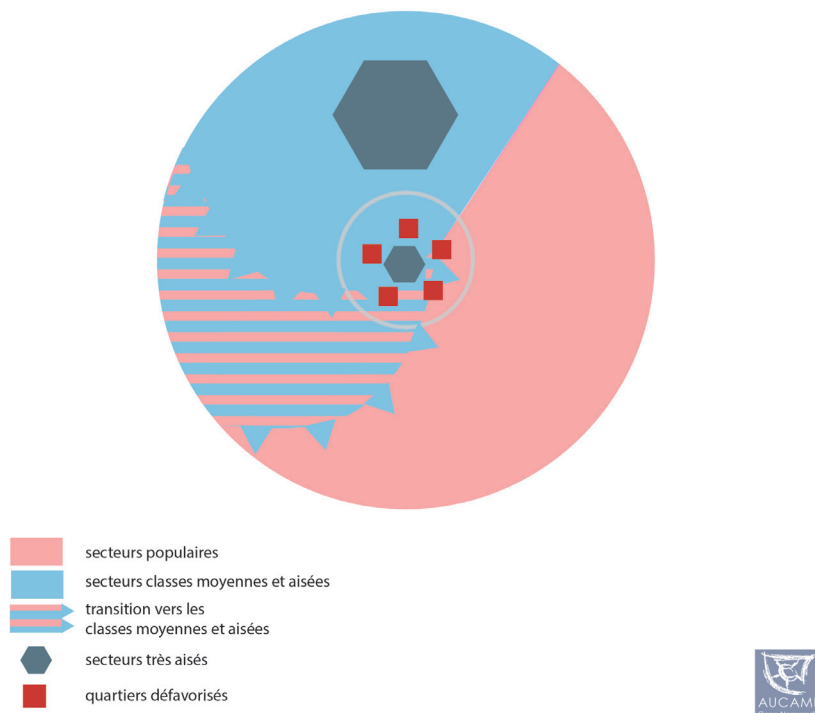
	Cadres & professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Diplômés du supérieur	Chômage
Catégorie aisée	+++		+++	
Classe moyenne supérieure	++		++	
Classe moyenne	+		+	
Catégorie populaire		+		+
Catégorie populaire basse		++		+
Catégorie populaire en difficulté		++		+++
Catégorie populaire en grande difficulté		+++		+++

		Personne seule	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille mono-parentale	Moins de 14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	Plus de 75 ans
Centre urbain		+++					+++				++
		+++			++		++			++	+++
		+++			+++	+		++	+	-	+
		+++			+			+++	+		+++
Périurbain - rural				++			++				
				+	+	++		+	+	+	
									+	++	++

Les dynamiques démographiques sur Caen-Métropole



Les dynamiques sociales sur Caen-Métropole



Conclusion : Compositions et recompositions à enjeux

L'étude a permis de caractériser les habitants de Caen-Métropole et la géographie des différents types de ménages et groupes sociaux. Plusieurs dynamiques ont été mises en exergue.

Les dynamiques de périurbanisation influent sur la structure des ménages : les familles avec enfants sont particulièrement représentées au sud-est du territoire, alors que le nord-ouest, ayant connu une urbanisation plus ancienne, voit sa population vieillir. Deux phénomènes sont pourtant généraux au sein du SCoT, même s'ils affectent particulièrement la zone urbaine et le littoral : un vieillissement global de la population et la poursuite de la diminution de la taille moyenne des ménages.

Le profil des habitants du territoire s'est modifié similairement à celui de la société dans son ensemble. Le nombre et la part des cadres, des professions intermédiaires et des employés ont augmenté, quand la place des ouvriers a diminué. Corolaire, le niveau de diplôme de la population a fortement augmenté.

La géographie sociale du territoire traduit ces processus, sans pour autant modifier complètement une division sociale héritée, entre le nord-ouest des catégories aisées et le sud / sud-est des catégories plus populaires. L'agglomération est quant à elle le lieu des contrastes les plus importants, entre des quartiers « politique de la ville » où se trouvent les personnes les plus en difficultés et un centre-ville relativement aisé. C'est aussi dans ces centres que les inégalités sont les plus fortes. Dans le temps, ces clivages ont eu tendance à s'intensifier ou tout du moins à se perpétuer.

Ces différentes dynamiques impliquent des enjeux complexes auxquels les politiques publiques locales sont confrontées. En voici quelques uns :

- La périurbanisation soulève des enjeux environnementaux très importants. Par exemple, le centre-urbain doit développer des leviers d'attraction et de maintien auprès de toutes les familles.
- Le vieillissement de la population induit également des enjeux importants et qui nécessite des réponses satisfaisantes et différenciées selon le contexte géographique. La réponse n'est pas la même que l'on soit dans un milieu rural ou urbain.
- Enfin, les clivages sociodémographiques observés imposent de s'interroger sur la mixité sociale au sein du territoire. Si cette mixité ne passe pas nécessairement par des lieux de résidences communs à tous les groupes sociaux (vivre à côté ne signifiant pas toujours vivre ensemble), elle nous interroge tout de même sur un certain vivre ensemble, surtout lorsqu'on constate que ces clivages ont tendance à perdurer dans le temps.





AUCAME
Caen Normandie

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN

Tel. : 02 31 86 94 00

email : contact@aucame.fr / site web : www.aucame.fr